

Dématérialiser le circuit de l'ordonnance : un enjeu majeur pour la régulation du système de santé

Suresnes, 24 septembre 2020 – Portée par un usage en forte augmentation des téléconsultations, la e-prescription représente un enjeu majeur pour les acteurs du domaine de la e-santé.

Inscrite dans la feuille de route stratégique du numérique en santé, la e-prescription compose l'un des services numériques socles pour simplifier et sécuriser le circuit de transmission de l'ordonnance.

A cet effet, les principales mesures de la réforme MaSanté 2022 prévoient un déploiement progressif de la e-prescription en France avec un objectif de généralisation à l'ensemble des professionnels de santé au deuxième semestre 2022.

Souvent confondue avec la dématérialisation des ordonnances, la e-prescription englobe les processus de digitalisation, la sécurisation des flux, l'intégrité des données mais aussi la gestion et la traçabilité des demandes de modification de prescription.

L'objectif ? Simplifier et sécuriser le circuit de transmission de l'ordonnance depuis la prescription jusqu'à la dispensation par le pharmacien ou la réalisation de l'acte par le professionnel de santé. La e-prescription participe à l'échange et au partage de données de santé en toute confiance tout en réduisant les risques de fraudes aux prestations sociales.

Laurent Maitre, Président d'Olaqin, s'exprime à ce sujet : « *Nous avons la ferme conviction que la e-prescription est une fonction nécessaire et très complémentaire de la facturation SESAM-Vitale. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de mettre en place un partenariat stratégique avec Ordoclic afin d'offrir à nos clients l'accès à une solution de e-prescription qui répond aux critères que nous nous étions fixés. Outre la dématérialisation de l'ordonnance, c'est surtout sa gestion intelligente et sécurisée qui nous a conduits à choisir Ordoclic.* »

Dr Guillaume Gobert, Fondateur d'Ordoclic ajoute : « *Nous sommes convaincus de l'intérêt d'associer la gestion de la prescription électronique avec les fonctions réglementaires, et, c'est tout le sens de notre coopération avec Olaqin. Pour Ordoclic, ce partenariat est un jalon majeur. Je souhaite que notre collaboration soit fructueuse et nous permette d'accompagner la nécessaire standardisation de la e-prescription en France, préalable indispensable à son déploiement à grande échelle. D'ores et déjà nous allons élargir la communauté des utilisateurs d'Ordoclic, ce qui permettra de consolider l'expérience utilisateur globale.* »

La e-prescription a été mise en avant dans le rapport de la Cour des comptes comme « l'un des principaux enjeux pour réduire les risques de fraude, en faisant disparaître les risques de surcharge ou de réutilisation des ordonnances papier à plusieurs reprises, et en permettant une comparaison instantanée des prestations et biens de santé délivrés par rapport à ceux prescrits ».

A propos d'Olaqin

Olaqin facilite les transactions des professions de santé. Adaptés aux usages des pharmaciens, praticiens libéraux et établissements de santé, les solutions et services spécialisés d'Olaqin permettent de traiter les fonctions liées aux transactions de santé et plus particulièrement l'exploitation et la mise à jour des cartes de santé. Les offres d'Olaqin sont disponibles auprès des partenaires du réseau de distribution indirect, qui apportent des services complémentaires pour accompagner les utilisateurs finaux.

Nous contacter

Olaqin S.A.S.

15 rue Pagès 92150 Suresnes - France

Tél. +33 (0)1 46 25 80 80 - Fax +33 (0)1 46 25 80 20

communication@olaqin.fr

<https://www.olaqin.fr/>